

Etude démographique relative aux pédiatres en Île-de-France

Bilan :

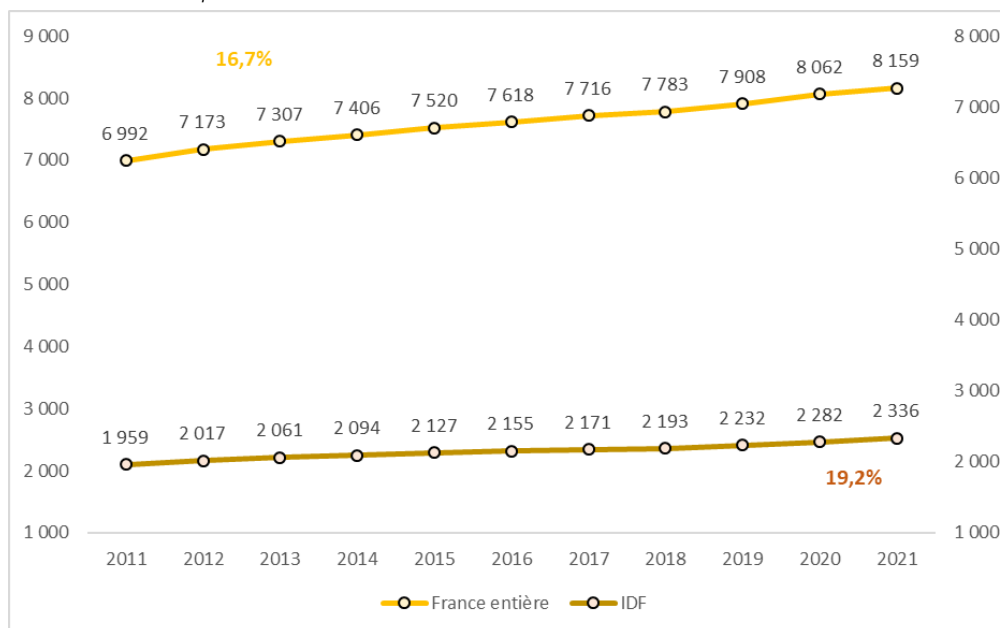
- Au 31 décembre 2021, l'Île-de-France compte 2 336 médecins pédiatres (libéraux et salariés), soit 28,6% des effectifs en France entière.
- Une démographie médicale très préoccupante due à un fort vieillissement de la profession dont le renouvellement n'est pas assuré par l'arrivée des jeunes générations, ce qui entraîne des difficultés d'accessibilité aux soins
- Des densités hétérogènes selon les départements
- Les dispositifs d'attractivité, comme les postes partagés, participent à fidéliser les médecins diplômés en Ile-de-France.
- Un taux de fuite important : 27% des pédiatres diplômés en Ile-de-France exercent désormais dans une autre région
- Un nombre de postes d'internes offerts aux Epreuves Classantes Nationales (ECN) très inférieur aux besoins de l'Île-de-France
- 819 postes de praticiens hospitaliers en pédiatrie, dont 185 vacants, concentration des postes vacants dans les établissements de la grande couronne (27%, plus élevé que le taux de vacance nationale de 24%) plutôt qu'à l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP) (17%).

A. Une augmentation de 19,2% des pédiatres en Ile-de-France ces dix dernières années

Au 31 décembre 2021, le Répertoire Partagé des Professionnels de Santé (RPPS) recense 2 336 pédiatres inscrits à l'ordre des médecins.

Sur la période 2011/2021, le nombre de médecins pédiatres en exercice (libéral et salarié) augmente de 19,2% en Ile-de-France et de 16,7% en France entière.

Figure 1 : Évolution des effectifs de pédiatre entre 2011 et 2021 en Ile-de-France et France entière

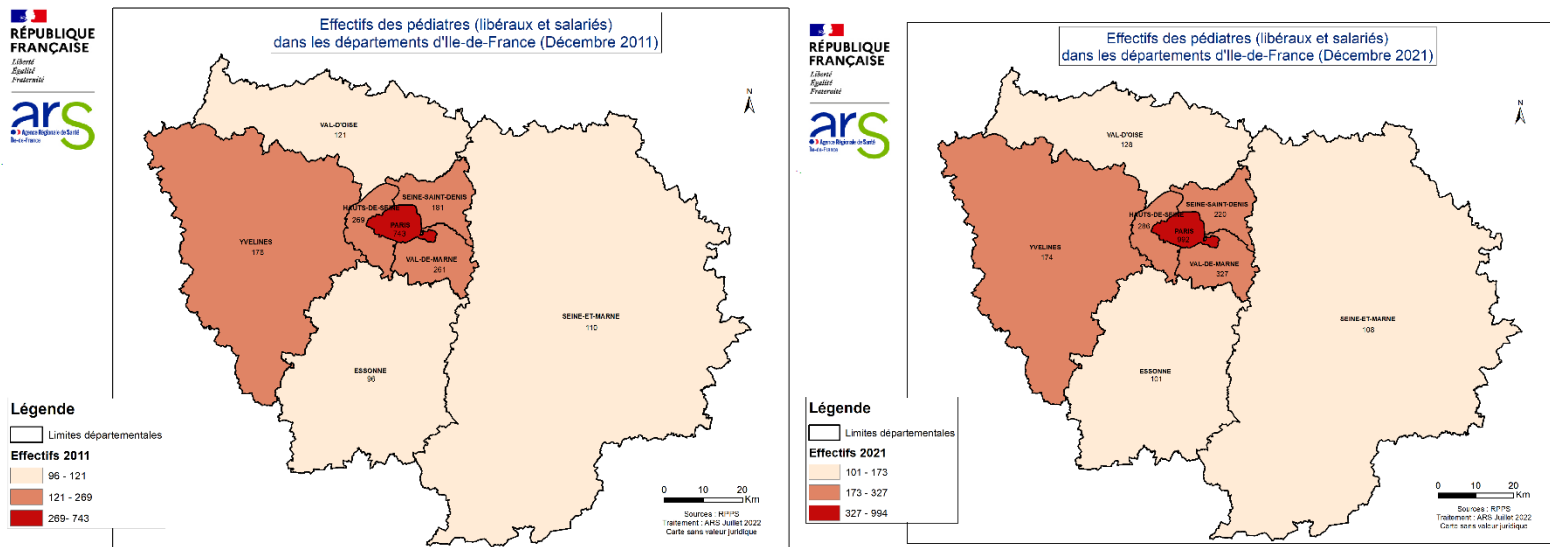


Source : RPPS 2011/2021

B. Une répartition territoriale hétérogène

La répartition des effectifs est hétérogène sur le territoire francilien et très concentrée en petite couronne. 42% des médecins pédiatres exercent à Paris, 14% dans le Val-de-Marne et 12% dans les Hauts-de-Seine. Avec 4% des effectifs, c'est le département de l'Essonne qui recense les plus faibles effectifs. Les départements de la Seine-et-Marne et du Val d'Oise comptabilisent 5% respectivement des effectifs. Enfin le département des Yvelines compte 7% des effectifs des médecins pédiatres tandis que le département de Seine-Saint-Denis en dénombre 9%.

Carte 1 : Répartition des effectifs de pédiatres par département en 2011 et 2021



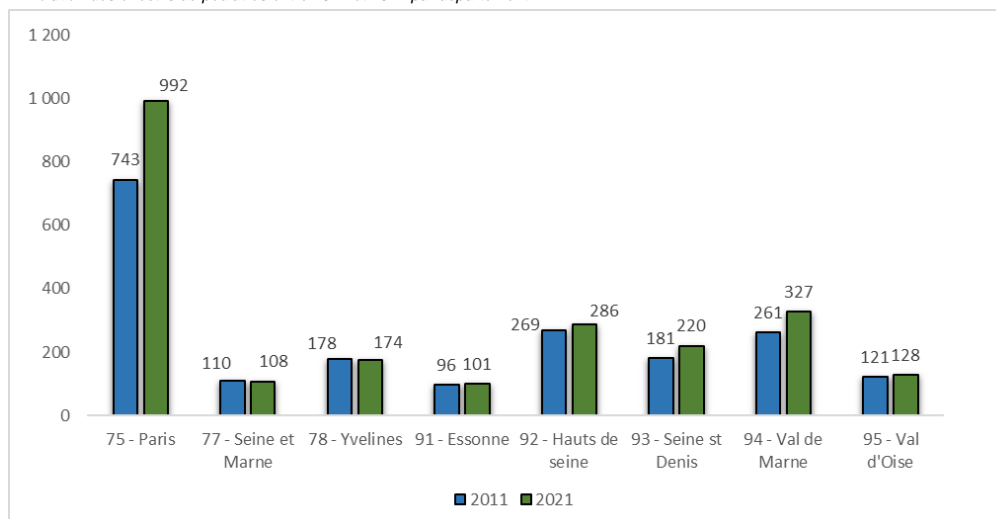
Source : RPPS 2011/2021, INSEE 2011/ 2021

L'évolution des effectifs portant sur ces dix dernières années, est également très hétérogène selon les territoires, Paris enregistre la plus forte hausse des effectifs de médecins pédiatres sur son territoire (+34%) sur la période 2011/2021.

Le département du Val-de-Marne est le 2^{ème} département d'Ile-de-France à enregistrer les plus fortes hausses d'effectifs (+25%). Le département de la Seine-Saint-Denis occupe le 3^{ème} rang avec une augmentation de 22% du nombre de médecins pédiatres sur son territoire entre 2011 et 2021.

A contrario, les départements de Seine-et-Marne et des Yvelines enregistrent respectivement une baisse de 2% du nombre de médecins pédiatres (libéraux et salariés) sur la période 2011/2021.

Figure 2 : Évolution des effectifs de pédiatres entre 2011 et 2021 par département



Source : RPPS 2011/2021

Avec une densité moyenne de 97,5 pédiatres pour 100 000 enfants de moins de 15 ans, la moyenne régionale est supérieure à la moyenne nationale (68,3 pédiatres pour 100 000 enfants de moins de 15 ans). Sur la période 2011/2021, la densité a augmenté en moyenne de 16% en Ile-de-France contre 13% en France entière. À noter de fortes disparités territoriales avec le département de Paris qui enregistre la plus forte hausse de la densité sur la période 2011-2021 (48%). Le département du Val-de-Marne se positionne au 2^{ème} rang des départements qui enregistrent la plus forte augmentation de la densité (19%) et le département de la Seine-Saint-Denis occupe la 3^{ème} place (10%).

Le département de la Seine-et-Marne enregistre une des densités les plus faibles de la région francilienne (36,7 pédiatres pour 100 000 enfants de moins de 15 ans) et une diminution de 4% de sa densité est observée sur la période 2011-2021.

Avec une densité de 334,7 pédiatres pour 100 000 enfants de moins de 15 ans, la densité de Paris est presque dix fois plus importante que celle de la Seine-et-Marne

Tableau 1 : Densité de pédiatres pour 100 000 enfants de moins de 15 ans en Ile-de-France (décembre 2011 et 2021)

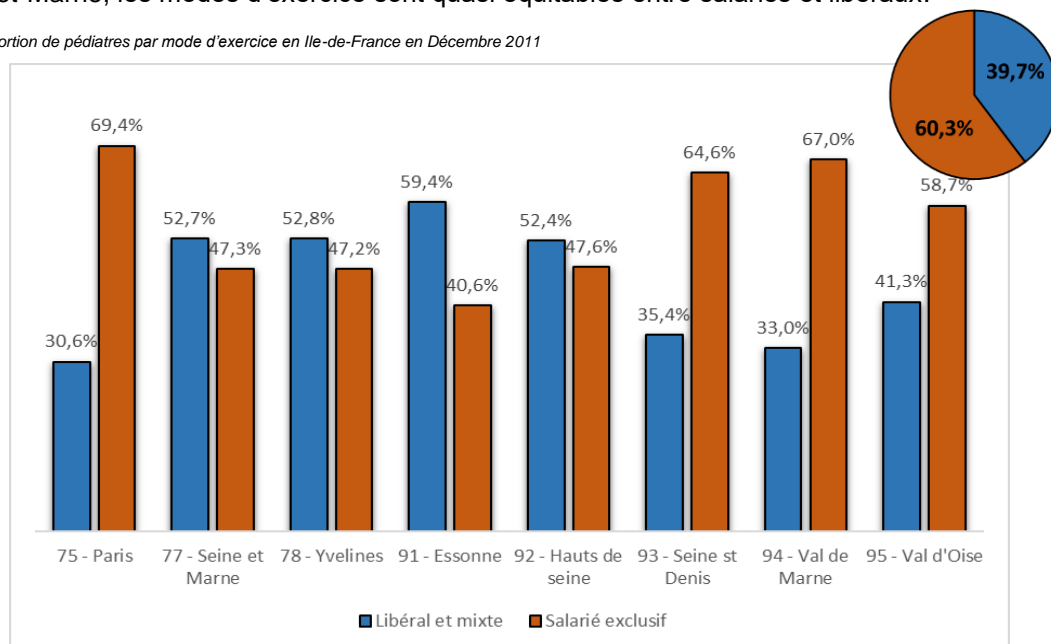
Départements	Nom des départements	Densité de pédiatre sur la population de 0 à 14 ans en 2011	Densité de pédiatre sur la population de 0 à 14 ans en 2021	Variation des densités 2011/2021
75	Paris	226,3	334,7	48%
77	Seine-et-Marne	38,2	36,7	-4%
78	Yvelines	60,8	59,5	-2%
91	Essonne	37,4	37,4	0%
92	Hauts-de-Seine	86,7	92,7	7%
93	Seine-Saint-Denis	52,9	58,4	10%
94	Val-de-Marne	99,1	117,6	19%
95	Val-d'Oise	47,3	45,9	-3%
Total général	Ile-de-France	83,9	97,5	16%
Total général	France entière	60,2	68,3	13%

Source : RPPS 2011/2021, INSEE 2011/2021

C. Un mode d'exercice majoritairement salarié

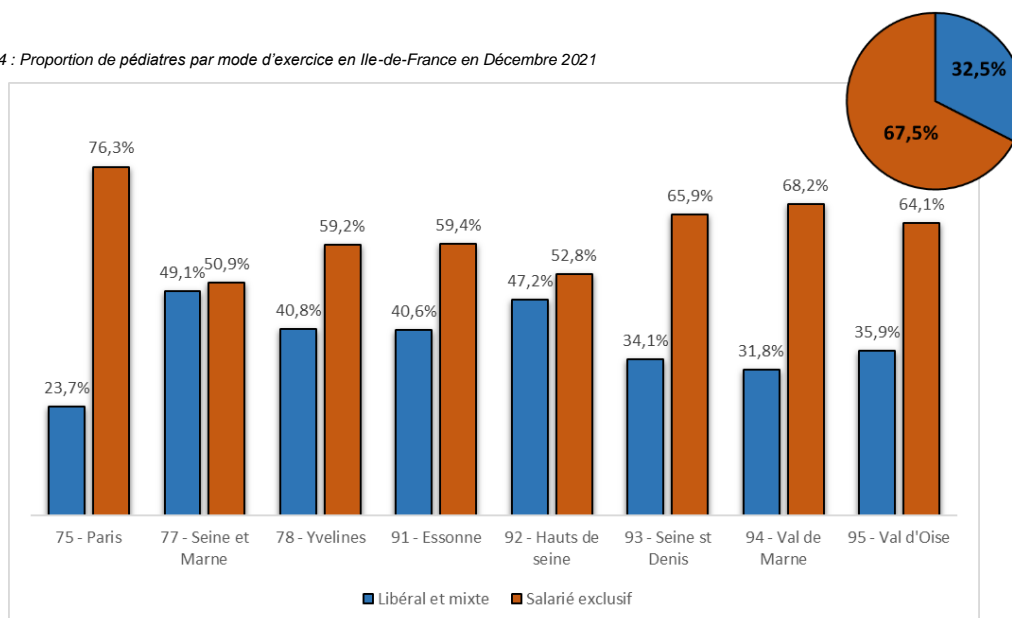
Au 31 décembre 2021, 67,5% des pédiatres exerçaient en secteur salarié contre 60,3% en 2011. Les pédiatres de Paris exercent majoritairement en tant que salariés alors que dans le département de la Seine-et-Marne, les modes d'exercice sont quasi équitables entre salariés et libéraux.

Figure 3 : Proportion de pédiatres par mode d'exercice en Ile-de-France en Décembre 2011



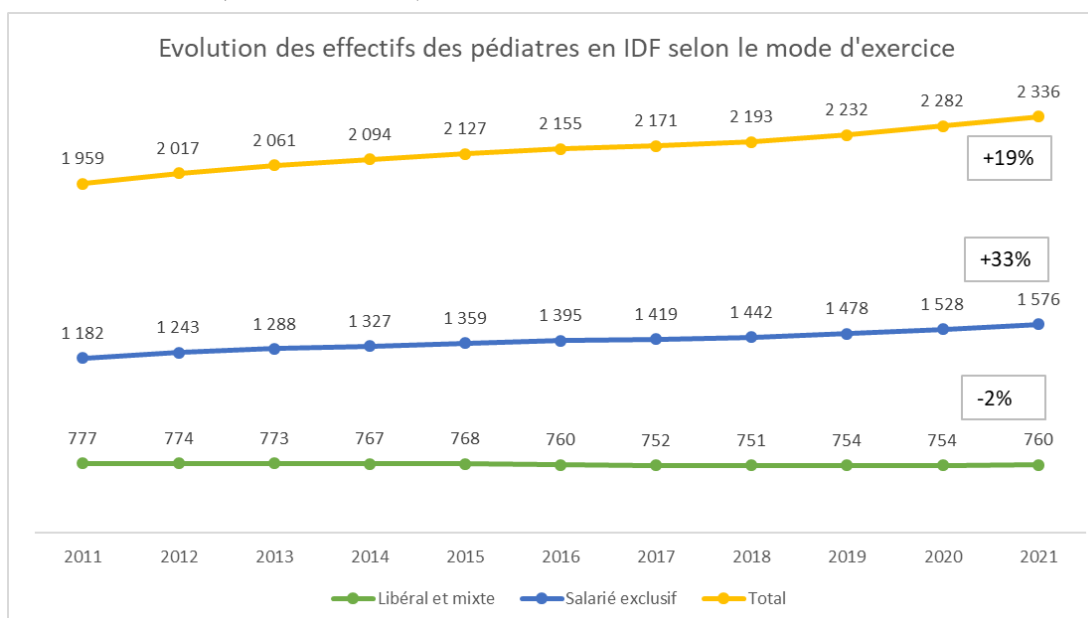
Source : RPPS 2011

Figure 4 : Proportion de pédiatres par mode d'exercice en Ile-de-France en Décembre 2021



Source : RPPS 2021

Figure 5 : Évolution des effectifs de pédiatres en Ile-de-France par mode d'exercice entre 2011 et 2021



Source : RPPS 2011/2021

D. Formation

L'arrêté du 19 juillet 2022 prévoit l'ouverture de 83 postes aux Epreuves Classantes Nationales (ECN) pour la pédiatrie soit 2 postes de plus comparativement à l'année 2021.

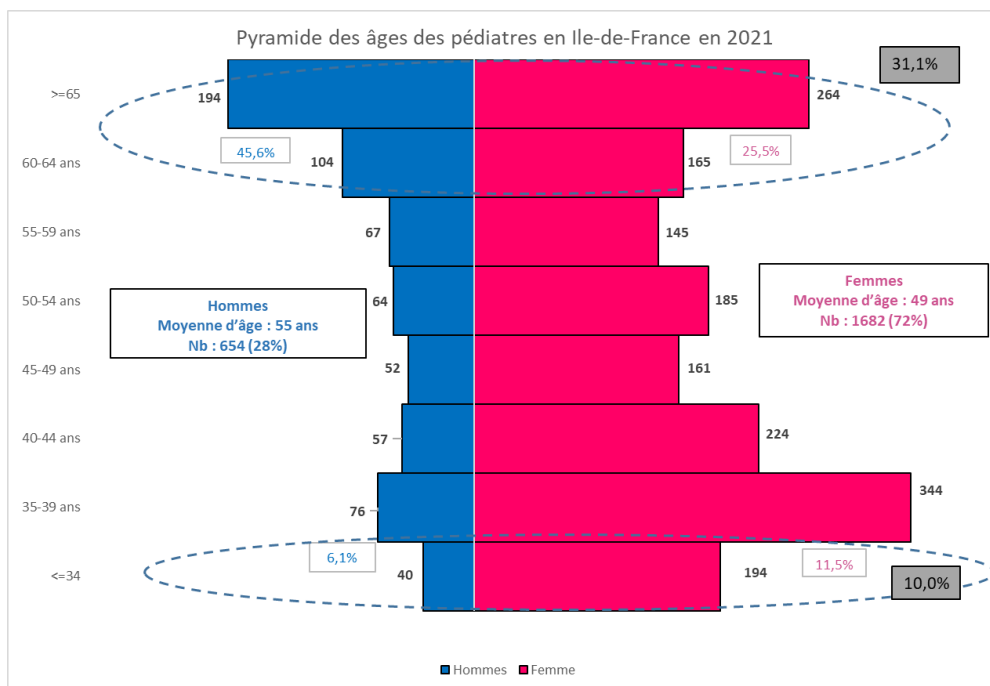
Si le nombre de postes à ouvrir aux ECN de pédiatrie a augmenté de 46% ces douze dernières années, il n'en reste pas moins que ces efforts ne permettent pas de faire face à la pénurie de pédiatres en Ile-de-France.

E. Projections

La structure d'âge des pédiatres en Ile-de-France est quasi similaire à celle de la France entière. A noter néanmoins, un déséquilibre générationnel entre les entrants (<35 ans :10,0%) et les sortants (≥60 ans : 31,1%) :

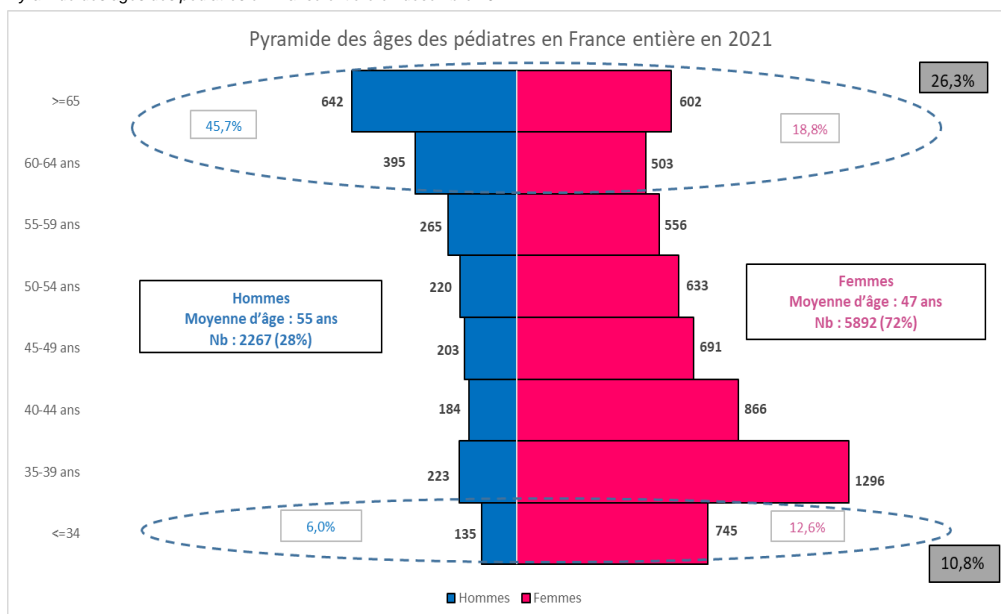
- Départs à court terme (+ de 65 ans) : 17%
- Départs à moyen terme (+ de 60 ans) : 29%
- Départs à plus long terme (+ de 55 ans) : 38%

Figure 6 : Pyramide des âges des pédiatres en Ile-de-France en décembre 2021



Source : RPPS 2021

Figure 7 : Pyramide des âges des pédiatres en France entière en décembre 2021



Source : RPPS 2021

F. Taux de fuite

Parmi les 1 778 pédiatres diplômés en Ile-de-France, 73% d'entre eux ont fait le choix de continuer à exercer en Ile-de-France et 27% à exercer hors Ile-de-France, plus particulièrement en région Auvergne-Rhône-Alpes (ARA) (3,7%), en Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) (3,6%), en Nouvelle-Aquitaine (3%) et en Occitanie (3%).

G. Les mesures d'attractivité et de fidélisation

Les assistants partagés :

- Les postes d'assistant spécialiste partagé (ASP)

Ce dispositif de soutien à la démographie médicale a pour objectif de consolider les équipes médicales des établissements et territoires de santé en difficulté de recrutement, de favoriser la répartition territoriale des médecins hospitaliers en renforçant les établissements en difficulté ou situés en grande couronne.

L'Assistant Partagé est accueilli par les établissements de santé partenaires durant 2 années consécutives et continues. En plus de ses missions cliniques, il participe à des activités pédagogiques, d'enseignement et de recherche. Toutes les spécialités peuvent être concernées. L'Agence participe au financement de ces postes pendant les deux années. Le dispositif des ASP bénéficie à deux établissements partenaires (établissement de santé public, ESPIC, CLCC, EHPAD) sur un projet médical partagé. Cette période doit être envisagée comme un tremplin vers la titularisation et le développement des filières de soins.

Tableau 2 : Assistants Spécialistes Partagés en Pédiatrie

	Total des ASP	ASP Pédiatrie
2020/2022	134	14
2021/2023	151	20
2022/2024	131	11

Source : Pôle RHS – DOS – ARS IDF

Les postes de médecins spécialistes à temps partagés Ville/Hôpital

- Les postes de praticiens hospitaliers contractuels (PHC) à temps partagé Ville/Hôpital :

Ce dispositif permet à de jeunes médecins de développer un exercice mixte, partagé entre une structure hospitalière publique ou privée, et une structure de soins de ville (centre de santé, maison de santé pluridisciplinaire, cabinet libéral...) situées en zones sous-denses. Ils pourront ainsi débiter leur carrière en appréhendant les diverses formes d'exercice, sous un angle différent de celui connu au cours de leurs études et dans un cadre sécurisant, ce qui contribuera à déterminer leur installation quant à leur type d'exercice et à renforcer le lien ville-hôpital.

Le jeune médecin exercera une partie de son activité à temps partiel à hauteur de 40% au sein d'un établissement public ou privé, et il pratiquera en ville le reste du temps ; son exercice pourra ici être libéral ou salarié (d'un centre de santé ou d'un autre médecin sous un contrat de collaboration salariée). L'ARS IDF participe au financement de la partie hospitalière pendant les deux années.

Tableau 3 : PHC à temps partagé Ville/Hôpital en Pédiatrie

	Total des PHC V/H	PHC V/H en Pédiatrie
2020/2022	33	3
2021/2023	43	11
2022/2024	25	2

Source : Pôle RHS – DOS – ARS IDF